



# Séparatisme L'école à domicile dans le viseur

Le projet de loi « séparatisme », actuellement au Sénat, veut mieux encadrer l'école à la maison. Beaucoup de familles, enseignant chez elles, se sentent piégées par ce débat

*P. 2-3*

Image non disponible.  
 Restriction de l'éditeur

*À Lyon, le 16 janvier, pendant un rassemblement contre l'interdiction de l'instruction à domicile. Konrad K./Sipa*





Le Sénat a commencé, mardi 16 mars, l'examen en commission du projet de loi sur le séparatisme, qui vise notamment à mieux encadrer l'instruction à domicile.

La majorité sénatoriale souhaite revenir au régime déclaratif en vigueur jusqu'ici, tout en renforçant les contrôles.

De nombreuses familles pratiquant l'instruction à domicile se sentent otages d'un débat qui ne les concerne pas.

# Ce qui pousse des familles à faire l'école à la maison

— Pédagogie particulière, handicap, désaccord avec certaines valeurs de l'école... Les raisons conduisant des familles à choisir l'instruction à domicile sont nombreuses et s'entremêlent souvent.

— Beaucoup soulignent la difficulté du système scolaire à s'adapter aux besoins de chaque enfant.

Ylang s'exprime avec aisance. Non, elle ne prévoit pas d'aller à l'école avant le lycée. Oui, elle apprécie son mode de vie. « Je tra-

vaille plusieurs matières chaque jour, j'apprends à mon rythme. » À 12 ans, elle compte parmi les 62 000 enfants instruits à domi-

cile. Un nombre qui ne cesse de grimper (*lire les repères*) et préoccupe l'exécutif. « Écossaise, je souhaitais don-





ner à mes enfants une éducation bilingue, mais nous n'aurions pas pu payer le lycée américain», raconte Ninon, la mère d'Ylang, qui soutient : «L'instruction en famille permet de s'adapter à chaque type d'intelligence : visuelle, auditive, logico-mathématique...» Là où l'enseignant, seul face à 25 élèves, a forcément plus de mal à prendre en compte les besoins de chacun.

Systématiquement, les familles optant pour l'instruction à domicile invoquent ainsi l'épanouissement de l'enfant. «Nous avons voulu préserver la créativité de notre fille de 11 ans», justifie David, convaincu que passer la journée à l'école l'empêcherait de progresser rapidement en chant et en violoncelle. «Elle sera un jour musicienne ou artiste», anticipe ce chef d'entreprise, qui adapte son emploi du temps pour instruire la jeune fille.

David est convaincu qu'à l'école sa fille s'ennuierait, voire connaîtrait l'échec qu'il a lui-même connu, enfant. «Un psychiatre avait conclu à une intelligence supérieure à la moyenne. Je n'étais simplement pas dans le bon cadre», raconte celui qui, ensuite, a décroché un doctorat en théologie. Un profil à haut potentiel que l'école commence à mieux prendre en charge. Pour d'autres, comme Christelle, mère d'un adolescent autiste, l'instruction à domicile est «une bouée de sauvetage, un moyen terme entre l'école, inadaptée, et un institut médico-éducatif, insuffisamment stimulant».

Ainsi, les arguments en faveur de l'instruction à domicile sont nombreux et s'entremêlent souvent. «Mon mari est médecin, moi infirmière, nous faisons des gardes le soir et le week-end. Nous voulions continuer à voir nos enfants», raconte Adeline. Qui évoque aussi les soucis de motricité et de coor-

dination des mains chez un de ses fils. «Il savait lire à 5 ans mais reste en retard dans d'autres domaines. Cela lui permet d'avancer à son rythme.»

Adeline fait partie de l'association Les enfants d'abord, rassemblant des familles «de tous horizons» pratiquant l'instruction à domicile. «Certaines sont riches, d'autres vivent avec un RSA», souligne-t-elle. Derrière la diversité, de fréquents points communs : «Un niveau d'études assez élevé, une sensibilité écologique ou encore l'idée que l'enfant ne doit pas brûler les étapes sur le chemin de l'autonomie», cite-t-elle. Beaucoup présentent aussi une «défiance» vis-à-vis de l'école : «Ils y ont vu leur enfant malheureux. Ou bien les enseignants leur ont renvoyé une image dévalorisante de leur mode d'éducation.»

Fille et petite-fille d'institutrice, Adeline n'a pas connu ces «meurtrissures». En revanche, elle qui a suivi sa scolarité dans un quartier populaire «avec beaucoup de mixité, beaucoup de partage» comprend que nombre de parents renoncent à envoyer leurs enfants à l'école dans des zones aujourd'hui vidées des classes moyennes. En 2015, à Montpellier, dans le quartier du Petit Bard, des mères avaient manifesté pour réclamer de la mixité sociale et scolaire au collège. Sans succès. «Depuis, quelques familles du quartier ont déscolarisé leurs enfants, de peur que l'école les tire vers le bas, raconte une aumônière musulmane. Toutes sont musulmanes. Mais leur motivation principale n'a rien à voir avec la religion.»

La religion se révèle ainsi un facteur parmi d'autres, très secondaire, pour Lucie, mère de deux enfants et convertie à l'islam : «La religion fait partie de notre mode de vie. Mais nous avons opté pour

l'instruction en famille car ma fille aînée est très réservée et je ne ●●● la sentais pas prête à entrer à l'école. L'arabe, nous l'enseignons comme nous enseignons aussi l'anglais, comme une langue étrangère. Éducatrice et formatrice Montessori, j'avais aussi envie d'appliquer des principes pédagogiques qui me tiennent à cœur.»

Abdeleali, lui aussi, s'intéresse de près à l'éducation. Ses quatre enfants ont pour certains fréquenté l'école publique, une école musulmane, un collège protestant. «Je pense avoir trouvé le bon mix éducatif : instruction en famille, mosquée, centre de loisirs, scoutisme», assure celui qui met aussi en avant la précocité d'un de ses fils, qui, sachant lire à 4 ans, s'ennuyait en classe. «Mais le caractère laïque de l'école publique a aussi pesé», convient-il. Avec un incident lors d'un petit déjeuner organisé en maternelle. «L'enseignante a privé mon fils de collation car il avait récité l'équivalent d'un bénédicité», se souvient celui qui ambitionne de créer une école privée multiconfessionnelle. «Certaines familles conservatrices, musulmanes ou non, et dans lesquelles je ne me reconnais pas, optent pour l'instruction à domicile parce qu'elles jugent l'école publique trop libérale sur le plan des mœurs, de la mixité garçons-filles, de la discipline», observe Abdeleali.

Faut-il parler pour autant de «séparatisme»? «Dans les comptes rendus rédigés par les mairies ou l'éducation nationale, il arrive que les contrôleurs expriment, souvent à demi-mot, une inquiétude quant au rapport rigoriste des parents à la religion ou à leur positionnement vis-à-vis des valeurs républicaines», constate Philippe Bongrand, maître de conférences à Cergy Paris Université. Mais il ne s'agit que de «quelques cas sur des centaines».





Le risque, c'est celui de l'amalgame, s'étrangle Ninon. « Avant, on nous faisait passer pour les membres de sectes. Maintenant, pour des terroristes ! » Nathalie, cinq enfants instruits à domicile et devenus pour certains ingénieurs ou médecin, regrette elle aussi que des situations « marginales » ne conduisent à limiter la liberté d'enseignement. « La doctrine sociale de l'Église se fonde sur la subsidiarité. Les personnes les plus proches de l'enfant sont le mieux à même de savoir ce qui est bon pour lui ! », estime-t-elle.

Au risque de voir l'enfant « enfermé dans une dépendance nocive à ses parents, entravé dans sa confrontation nécessaire au monde extérieur », comme le pointe la psychologue et thérapeute familiale Elisabeth Darchis ? « Il existe beaucoup d'associations, de groupes de parents, qui proposent des sorties. On en profite pour se retrouver au parc, pique-niquer ensemble. L'occasion de croiser des parents très différents, assure Nathalie, de la mère voilée au punk anarchiste ! »

Denis Peiron

*« Avant, on nous faisait passer pour les membres de sectes. Maintenant, pour des terroristes ! »*

*« Systématiquement, les familles optant pour l'instruction à domicile invoquent l'épanouissement de l'enfant. »*

## repères

### Un phénomène en forte progression

**Sur 12 millions d'élèves, 62 000 étaient instruits à domicile à la rentrée, dont plus de 45 000 en dehors du « Cned réglementé », qui permet par exemple à des élèves malades de suivre gratuitement le programme à distance.**

**Ce chiffre est en hausse de 73 % par rapport à 2018-2019. Mais il inclut les 17 000 enfants âgés de 3 à 5 ans, désormais concernés par l'obligation d'instruction.**

**Dans les années 2000, avec un outil statistique moins précis, on dénombrait 5 000 enfants instruits à la maison.**

**Pour le chercheur Philippe Bongrand, ce succès s'explique par une plus grande médiatisation et la constitution de groupes de parents sur Internet. Le confinement a aussi amené les familles à tester l'école à la maison, tandis que l'épidémie a pu en dissuader de renvoyer leur enfant en classe.**



**Image non disponible.  
Restriction de l'éditeur**

*Après le premier confinement, cette famille des Pays de la Loire a décidé de retirer ses trois enfants de l'école et de les intruire à domicile. Jean-Michel Delage/Hans Lucas*

